



# Le **petit** **Magistérien**

DECEMBRE 2023



Création du comité des fêtes



## SOMMAIRE

P.2	Edito	P.24 - 25	Artisans Commerçants
P.3 - 7	Informations et délibérations	P.26	Portrait
P.8 - 10	Travaux	P.27- 32	Vie Associative
P.11 - 12	Amélioration cadre de vie	P.33	Etat civil
P.13 - 19	Vie locale	P.34	Informations utiles
P.20 - 22	Citoyenneté	P 35 - 42	Informations diverses
P 23	Commerçants	P.43	Page jeux



# Edito du Maire



Comme vous avez pu le constater, nous avons eu enfin l'accord pour démolir les restes du sinistre du groupement commercial où eut lieu l'incendie.

Il m'a fallu saisir le juge du tribunal pour arriver à bout de cet imbroglio judiciaire, car malgré la pression que je mettais afin de reconstruire au plus vite, le temps passait et rien ne se faisait.

Après avoir déposé le permis de construire, nous avons donc aussitôt lancé le marché public étant donné que nous étions dans l'obligation de repasser par un appel d'offres (demandes administratives fastidieuses).

Etant superstitieux et ne voulant pas subir de nouvelles déconvenues, je ne m'avancerai pas sur le calendrier de reconstruction. J'espère début janvier et peut-être avant si nous avons un peu de chance.

Tout ceci reste derrière nous et la route vers des jours meilleurs semble se dégager.

Je vais maintenant vous laisser découvrir ce bulletin qui fait un tour complet de la riche actualité de notre commune.

Je remercie une nouvelle fois mon conseil municipal pour son travail intense fourni sur nos différents projets.

La cérémonie des vœux sera reportée puisque notre salle des fêtes fait peau neuve avec une réfection complète et nécessaire.

Je vous convierais donc certainement fin février, début mars pour une inauguration qui nous permettra de se réunir pour boire le verre de l'amitié et faire le bilan de l'année écoulée.

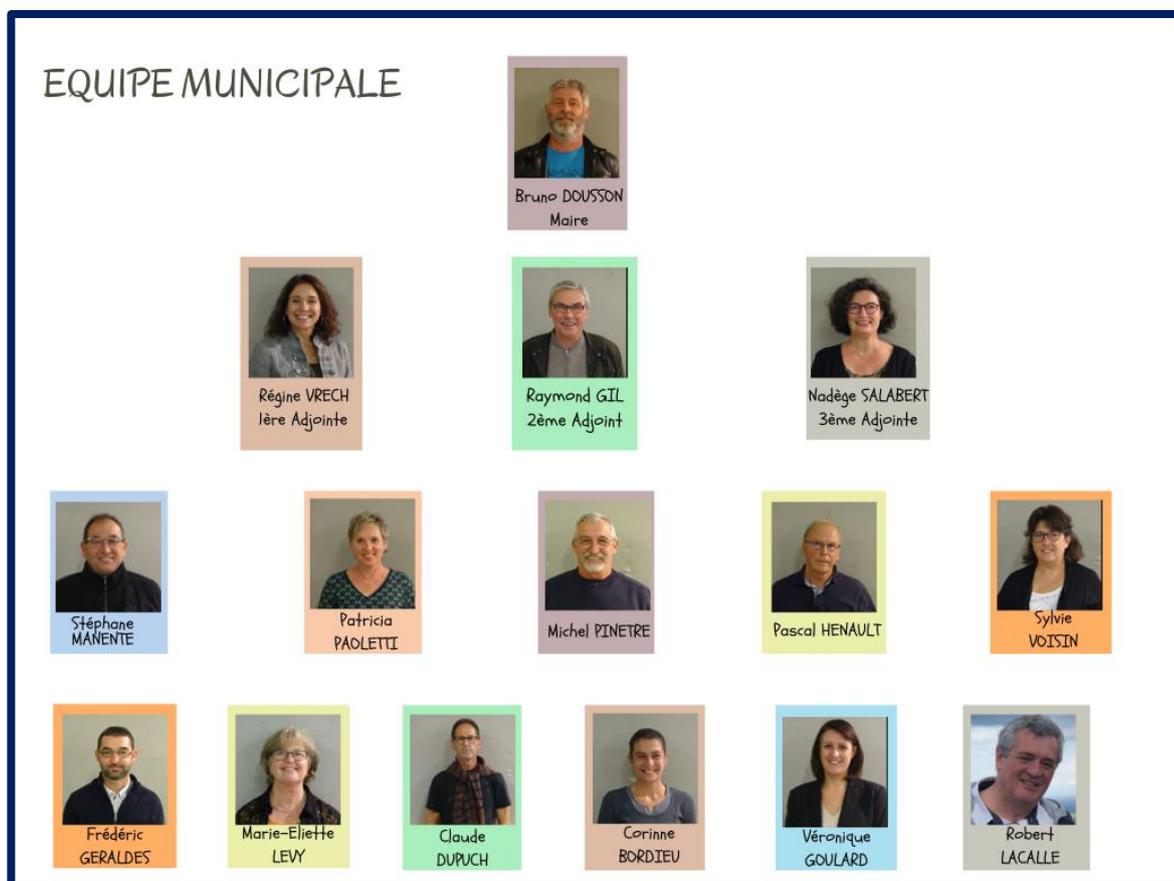
En attendant, je vous souhaite à tous, une belle et heureuse année 2024 et que la santé soit au rendez-vous pour vous et vos proches.

Bruno DOUSSON



## Informations et délibérations

### Trombinoscope de l'équipe Municipale



*NB: Cette rubrique fait référence à certaines décisions des derniers Conseils Municipaux. Elle se veut non exhaustive et ne reprend que partiellement les délibérations auxquelles il convient de se reporter*

#### ➤ Séance du 22 SEPTEMBRE 2022

##### Projet ancienne usine

Le propriétaire de l'ancienne usine située Place du 14 Juillet a mis son immeuble en vente. Une opportunité d'acquérir cet immeuble se présente à la collectivité et permettrait d'envisager la réalisation de plusieurs projets sur une surface bâtie de 1230 m<sup>2</sup> et non bâtie de 2440 m<sup>2</sup>. L'appui de la Communauté de Communes va être sollicité.

##### Travaux divers et demande de subventions

- Voiries Lotissement du Canal des Deux Mers :  
La demande de subvention pour la troisième tranche du lotissement est estimée à 174 000 €
- Vidéo surveillance :  
Les actes d'incivisme et de vandalisme se multipliant, il est proposé de mettre en place une vidéo surveillance à l'instar des autres collectivités qui en sont équipées. Cette installation se fait avec l'expertise de la gendarmerie sur des points stratégiques.
- Travaux sur le bâtiment de l'église :  
Eu égard à l'état de vétusté du bâtiment, des travaux de remise en état des façades extérieures dans un premier temps s'élèverait à un montant de 230 000 €. Les subventions sont sollicitées.

## Informations et délibérations

### Ré- adressage de la commune :

Une convention a été signée avec les services de La poste pour la mise à jour de la base d'adresse locale permettant d'améliorer la distribution du courrier et colis et une meilleure localisation pour les services du SDISS.

### Transfert du Lac de Bergon :

Le transfert de compétence de la gestion du Lac de Bergon à la Communauté de Communes des Deux Rives est acté pour prendre effet dès la signature de la convention.

#### ➤ **Séance du 22 DECEMBRE 2022**

Un seul point à l'ordre du jour correspondait aux résultats de l'appel d'offres concernant la réalisation de la troisième tranche du Lotissement du Canal des Deux Mers. A l'issue de la procédure réglementaire de marché adapté, l'entreprise ESBTP a été retenue pour la réalisation de la troisième tranche du lotissement des 2Mers pour un montant de 164 917 € (HT).

#### ➤ **Séance du 6 MARS 2023**

### Comptes administratifs 2022 :

Les Comptes Administratifs 2022 des budgets de la commune et du lotissement sont approuvés.

### Centre commercial :

GROUPAMA, assureur du Centre commercial, propose suivant l'estimation des dépenses de reconstruction, une indemnité définitive d'un montant de 820 000 € (HT).

Cette proposition est adoptée à la majorité par le Conseil Municipal.

### Maison de santé :

Un local actuellement vacant de la Maison médicale est proposé à la location à Mme Sophie Clayssen afin d'y ouvrir un cabinet de psychologue.

### Licence IV :

La Licence IV, propriété de la commune, sera louée à M CAMILLERI Stéphane, Président de la SAS SNS FAMILLY afin d'ouvrir un fonds de commerce de Bar, dans les locaux commerciaux appartenant à Jacky FOURNES.

### PLUI-H :

Un avis favorable est émis par le Conseil Municipal pour le projet de PLUI-H tel qu'il a été arrêté par le Conseil Communautaire des Deux Rives en date du 05 décembre 2022.

### Energie :

Les dépenses d'énergie (gaz et électricité) ont augmenté d'environ 40 % au titre de l'année 2022.

Une demande est faite à EDF pour examiner le passage des compteurs « jaunes » (salle des fêtes, écoles, halle de sport) en compteurs « bleus ». La proposition de confier la réalisation de l'éclairage public du Lac de Bergon au Syndicat Départemental d'Energies (SDE) est adoptée à l'unanimité



## Informations et délibérations

### ➤ Séance du 6 AVRIL 2023

#### Budgets 2023 :

- Les Budgets 2023 de la commune, et du lotissement sont approuvés.

Pour la commune, les dépenses et recettes de la section de fonctionnement sont à l'équilibre pour un montant de 1 540 050 € et pour la section d'investissement pour un montant de 2 356 520 €.

Pour le lotissement du Canal des Deux Mers les dépenses et recettes de la section de fonctionnement sont à l'équilibre pour un montant de 379 919 € et pour la section d'investissement pour un montant de 17 023 €.

- Les subventions 2023 pour les associations sont votées.
- Vote du maintien des taux d'imposition 2023 à la même valeur que les années précédentes fixés à 31,77% pour le Foncier Bâti, 9,30% pour le Foncier non bâti et 6,70% pour la CFE.

#### Résultats de la procédure d'appel d'offre pour la rénovation de la salle des fêtes :

Sur les 11 lots du marché, 9 lots ont pu être attribués et 2 lots ont été déclarés infructueux.

Les entreprises retenues sont pour :

Lot n° 1 Gros Œuvre à Midi Aquitaine (Toulouse)	17 710 €
Lot n° 2 Charpente Couverture à SAFFORES (Saint Sixte)	138 001€
Lot n° 3 Etanchéité à PROCIBA (Bon Rencontre)	15 731 €
Lot n° 4 Menuiseries Serrurerie à RENOVERSO (Agen)	68 575 €
Lot n° 5 Plâtrerie-Isolation à RC 82 (Moissac)	45 173 €
Lot n° 7 Plomberie-sanitaire à AIDELEC (Valence d'Agen)	106 847€
Lot n° 8 Electricité à AIDELEC (Valence d'Agen)	48 296 €
Lot n° 9 Sols souples à JOFFRE (Lauzerte)	2 092 €
Lot n° 10 Peinture à DALIAS (Lamagistère)	25 961 €

Soit un total de 468 388 € (HT) et 22 367 € (HT) pour les options

Les lots 6 (Menuiseries Bois) et 11 (Installations photovoltaïques) infructueux seront négociés de gré à gré.

#### Centre commercial :

L'ensemble des investigations étant achevées, Monsieur le Maire informe que la demande de permis de démolir va pouvoir être déposée.

#### Syndicat Départemental d'Energie du Tarn et Garonne (SDE 82) :

Le SDE 82 s'est doté de la compétence ECLAIRAGE PUBLIC. Après délibérations le Conseil municipal valide le transfert de compétence Eclairage Public pour les travaux d'investissements au SDE 82, la commune conservant intégralement la responsabilité de la maintenance.

### ➤ Séance du 18 AVRIL 2023

#### Choix des entreprises pour les lots 6 et 11 des travaux de la salle des fêtes :

Après délibérations, le lot n°6 (Menuiserie Bois Agencement) est attribué à l'Entreprise SEM (Valence d'Agen) pour un montant de 64 970 (HT) et le lot n°11 (Installation photovoltaïque) à l'entreprise FAUCHE (Cornebarieu) pour un montant de 98 960 € (HT) ce qui porte le montant total du marché à 683 115 € (HT) dont un montant total d'options y compris le bardage pour 50,797 € (HT).



## Informations et délibérations

### Démolition du Centre Commercial :

Après avoir obtenu le permis de démolir, le choix de l'entreprise se porte sur l'entreprise GLADINE TP (Lauzerte) pour un montant de 29 600 €(HT).

#### ➤ **Séance du 1<sup>er</sup> JUIN 2023**

### Promesse de vente-acquisition « Ancienne Usine :

Le projet d'acquisition et de réhabilitation d'un ensemble immobilier place du 14 Juillet, dit « Ancienne Usine » pourrait être une opportunité pour la commune en raison de sa position stratégique permettant la réalisation d'une opération d'aménagement pouvant recevoir la création de logements sociaux, d'équipements publics, de commerces et/ou d'un local associatif. Un projet de convention opérationnelle est à l'étude entre la commune, la communauté de communes des deux rives et l'établissement public foncier d'Occitanie.

### Projet de Vidéo-Surveillance :

La proposition de la société INEO qui comprend la protection de six sites stratégiques sur la commune pour un montant total de 99 969 € (HT) est acceptée.

### Ré-adressage :

Par délibération du 13 avril 2022, le Conseil Municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune. Il convient pour faciliter la fourniture des services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services communaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, la liste des nouvelles voies est validée comme suit :

*Chemin de Garonne, Route de Ribet, Impasse des Violettes, Impasse de la Jouanine, Route de la Caton, Rue des Anciens Combattants, Rue des Cèdres, Rue des Ecoles, Route des Platanes, Route Départementale 813, Route de Mesplès, Impasse la Ruche, Rue de l'Abbé Arnal, Rue de la Roseraie, Impasse des Capucines, Impasse des Coquelicots, Route de Roudès, Impasse du Pin, Impasse du Mûrier, Impasse des Lilas, Rue du Canal des 2 Mers, Route de Courrières, Route de l'Ecluse, Impasse des Bordes, Route du Moulin, Route de Rességayre, Chemin de Barguelonne, Chemin de Labuse, Route de la Ferrière, Impasse Lux, Route de Bergon, Route des Lacs, Impasse La Garlande, Route de Clermont, Impasse de Mosquito, Route de Lasparrières, Route de Saint Pierre, Route du Buisson, Route de La Laque, Route du Capéla, Route des Vergers, Route des Peupliers, Impasse Roustit.*

#### ➤ **Séance du 19 JUILLET 2023**

### Projet de convention avec l'Établissement public foncier (EPF) :

La commune et la communauté de communes confient à l'EPF, la mission d'acquisitions foncières sur le secteur « place du 14 Juillet » en vue de réaliser une opération comprenant la création de logements dont au moins 25 % de logements locatifs sociaux, des équipements publics, des commerces. Le montant prévisionnel de l'engagement financier de l'EPF au titre de la présente convention est fixé à 300 000 €.

### Centre commercial :

Dans le cadre de la reconstruction du Centre Commercial certains travaux supplémentaires s'avèrent indispensables et s'élèvent à un montant de 102 765 € (HT).

Monsieur Le Maire rappelle la réunion qui s'était tenue après le sinistre du 21 avril 2021 avec notamment la présence de Monsieur Le Préfet qui s'était engagé à venir en aide à la commune pour la reconstruction de ces commerces. Monsieur Le Maire précise que la Communauté de Communes des Deux Rives a généreusement apporté son soutien pour la viabilisation du terrain où sont provisoirement installés la pharmacie et la coiffeuse. La DETR est sollicitée à hauteur de 60%, soit 61 659 € (HT) et la CC2R à hauteur de 20% (20 553 €(HT) ce qui laisse un reste à charge pour la commune de 20 553 € (HT).



## Informations et délibérations

Prix du repas de la cantine scolaire et de la garderie :

Après délibérations, le prix des repas à la cantine scolaire pour l'année 2022/2023 est fixé à 2,85 € pour les repas enfants et 5,70 € pour les repas adultes.

Le prix de la garderie du mercredi après-midi est fixé à 2,85 € (Forfait).

➤ **Séance du 28 SEPTEMBRE 2023**

Devis des plaques de ré-adressage :

Le devis de la société ALEC pour un montant de 10 143 € (HT) est validé pour des plaques inaltérables en email.

Ecoles :

Les jeux de l'école maternelle devenus obsolètes ont été supprimés. Le choix est fait d'un nouveau jeu multi activités pour un montant de 9 585 € (HT).

Référent Déontologue :

La loi dite « 3DS » du 21 février 2022, prévoit que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect de ces principes. La convention avec le Centre de Gestion de Tarn-et-Garonne qui propose aux collectivités et établissements publics locaux de son ressort géographique un référent déontologue des élus reconnu pour son expérience et ses compétences en la personne de Monsieur Claude BEAUFILS, fonctionnaire retraité, Administrateur Général, ancien Magistrat de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie, est approuvée pour une durée de 6 ans. La charte de l'élu local est approuvée.



## MAIRIE DE LA MAGISTÈRE

Allées Louis BOURGEAT

Tél : 05.63.39.90.11

Email : [mairie-de-la-magistere@orange.fr](mailto:mairie-de-la-magistere@orange.fr)

Site internet de la commune : <https://lamagistere.fr>

Facebook : Commune de La Magistère

Panneau Pocket : <https://app.paneaupocket.com/>

**Personnel administratif et Technique :**

Secrétaire Général : Alain VIGOUROUX

Collaboratrice : Sylvie FABRIS

Responsable des Services Techniques : Renaud BAILLE

**Ouverture de la mairie :**

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h

(sauf le mercredi et jeudi 17h30)

Fermée le mercredi matin



# Travaux



## RUE DU 4 SEPTEMBRE IMPASSE REFLEXION

La réfection de la rue du 4 septembre et celle de l'impasse réflexion sont achevées. Ces travaux ont permis d'enfouir le réseau électrique, de remplacer les conduites d'eau. Le revêtement de la rue ainsi que son système d'évacuation des eaux pluviales ont clôturé le chantier. Enfin, un réverbère a été installé afin d'éclairer et sécuriser le parking.

**Rue du 4 septembre**



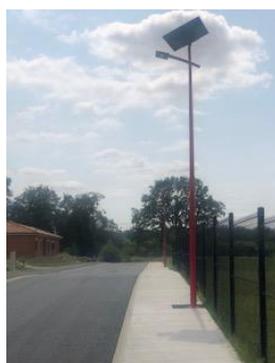
**Impasse Réflexion**



Vue du parking après les travaux terminés.

## LOTISSEMENT DU CANAL DES 2 MERS

La voirie du lotissement du canal des 2 mers a été réalisée et des luminaires photovoltaïques ont été installés. Pour le plaisir des plus jeunes, un espace avec des jeux pour enfants a été créé. Viendra plus tard la plantation d'arbres afin de faire écran au bruit de la voie ferrée et de la D813.



# Travaux

## GROUPEMENT COMMERCIAL

Après de longues et contraignantes démarches, nous avons enfin eu l'autorisation de démolir. Bien que le temps nous ait paru interminable depuis ce terrible incendie, la persévérance et la pugnacité de Monsieur le Maire nous auront permis de gagner plusieurs mois, voire d'années de procédures.

Le permis de reconstruire a enfin été accepté et les travaux devraient être engagés courant 2024.



## PROJET ANCIENNE USINE

Depuis un an et demi que des négociations ont été engagées entre le propriétaire et Monsieur le Maire, la commune s'est portée acquéreur de l'ancienne usine située face à la place du 14 juillet.

Monsieur le Maire s'est chargé de faire réaliser tous les diagnostics nécessaires, mais aussi, de contacter les domaines afin d'avoir une évaluation précise.

Cette structure, idéalement placée et dotée d'une surface conséquente, est dans un état de dégradation avancée. Il est grand temps de la sauvegarder et d'envisager son devenir.

Cependant, au vu des investissements, la mairie ne peut pas être seule à porter ce projet. C'est pour cela qu'un partenariat a été envisagé avec les Etablissements Publics Français (EPF). Finalement, une convention tripartite a été signée avec les EPF, la CC2R et la municipalité, la condition étant de répondre à l'obligation légale de créer 4 ou 5 logements sociaux. Tarn et Garonne Habitat sera également partie prenante dans ce dossier, afin de respecter la loi.

Le maire et son conseil municipal travaillent de façon active sur les nombreuses possibilités d'aménagement qui s'offrent à nous.

Le 10 novembre 2023, les EPF ont signé l'acte de vente et nous accompagneront tout le temps nécessaire à la réalisation des travaux. Une fois ceux-ci terminés, comme le prévoit la loi, les EPF rétrocéderont le bâtiment à la commune sans plus-value.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite du dossier.



## SALLE DES FETES

Comme Monsieur le maire l'avait déjà abordé lors de la cérémonie des vœux, la rénovation de la salle des fêtes a démarré. Réfection coûteuse mais nécessaire.

L'enveloppe globale de près de 700 000 € est subventionnée à hauteur de 70% grâce aux démarches effectuées auprès des organismes dans le cadre des différentes politiques de financement.

Nature des travaux : -Toiture entièrement refaite (elle n'était plus étanche)

- Pose de panneaux photovoltaïques
- Isolation thermique extérieure avec des menuiseries aux normes
- Changement de chaudière par un système de climatisation réversible (pour nos étés caniculaires).
- Mise aux normes de toute l'installation électrique
- Peintures, menuiseries intérieures et habillage mural neufs.
- Mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Cette réalisation va permettre de réduire les coûts de fonctionnement et participer activement à l'effort environnemental.



Nous vous rappelons le tarif de location :

- Location d'une salle (restaurant ou salle de bal) : 200 euros
- Location des 2 salles : 300 euros
- Caution : 1000 euros
- Charges : 100 euros par salle
- Ménage : 15 euros de l'heure.



# Amélioration du cadre de vie

## ADRESSAGE



La loi 3 DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, et Simplification) impose aux communes de revoir leur adressage.

Cette obligation a pour but de faciliter l'intervention des divers secours, d'avoir un service efficace de distribution de courrier et de livraisons dû à l'explosion du commerce en ligne.

Pour mener à bien cette mission, nous avons fait le choix de travailler en collaboration avec La Poste plutôt qu'avec un bureau d'études à tarif similaire, car, en cas de problème, nous saurons vers qui nous tourner.

Bien évidemment, cette démarche a un coût non négligeable pour la commune : rémunération de l'agent, achats des panneaux et numéros.

Les règles de l'adressage sont compliquées et draconiennes.

De nombreuses soirées de travail ont été nécessaires depuis quasiment 1 an. A ce titre, nous remercions l'agent de la poste pour son écoute et son professionnalisme ainsi que Nadège Salabert et Sylvie Voisin pour leur investissement.

Nous avons fait le maximum pour minimiser les changements de voies et de numéros tout en restant dans le strict cadre de la loi. Les lieux-dits étant interdits, nous avons gardé des dénominations d'origine et d'autres appellations de voies ont dues être créées.

Même si nous avons appris à nous méfier des demandes de simplification, nous espérons sincèrement que le but ultime de ces changements sera atteint.

Pour les personnes dont l'adresse (et/ou le numéro) sera modifiée, un courrier type vous sera communiqué pour déclarer vos changements auprès des différentes administrations et organismes.

Nous comprenons que tous ces changements soient contraignants, mais nous comptons sur votre compréhension et votre implication pour que tout se passe bien.



## VIDEO SURVEILLANCE

Pour lutter contre les actes de vandalisme et d'incivilité qui augmentent régulièrement, il sera installé une vidéo surveillance sur six sites stratégiques du village : à chaque entrée de la commune, la place du 14 juillet, le rond-point sur la D813, le regroupement commercial et la mairie.



## SECURISATION DE LA TRAVERSEE DE LA D813

Comme vous l'avez constaté deux radars pédagogiques ont été installés de chaque côté du passage piéton de la traversée de la gare. Il est vrai que la vitesse excessive des véhicules à cet endroit, pose problème pour que les usagers puissent traverser en sécurité. Pour renforcer ce dispositif, un lampadaire photovoltaïque sera mis en place devant le passage piétonnier.



# Amélioration du cadre de vie

## CANAL PROPRE



Une opération citoyenne de nettoyage des berges du Canal des deux Mers a été organisée le samedi 22 avril pendant la matinée. L'objectif de cette opération était de réunir tous les volontaires pour agir ensemble à la collecte des déchets et sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'entretenir un patrimoine commun. Accueillis par une collation, offerte par la mairie, c'est une petite poignée de participants équipés de gants, de pinces et de poches poubelle, qui ont arpentés avec détermination les abords du canal de la commune en quête de déchets sauvages. Plastiques, canettes, papiers, verre, tout venant ont été ramassés. Notre petite équipe a été rejointe par celle de Clermont Soubiran. Finalement nous l'avons tous constaté, nous avons trouvé des choses durant la collecte, mais beaucoup moins que les années précédentes. Continuons dans ce sens et protégeons notre environnement.

La prochaine édition aura lieu  
le samedi 27 avril 2024.

**Nous espérons vous voir nombreux**



## COLOMBARIUM

Le cimetière est désormais enrichi d'un nouveau columbarium pour répondre à la demande croissante de crémation. Il est constitué de 10 niches destinées à recevoir des urnes cinéraires contenant les cendres du défunt.

Le prix de la concession est de 700 Euros et la durée est de 50 ans renouvelable comme pour les autres concessions.

Pour l'acquisition d'une place, veuillez-vous adresser à la mairie.





## COMITE DES FETES

Le comité de fêtes Magisterien est né !

Il suffit parfois de presque rien pour donner vie à un projet et c'est le cas pour le nouveau Comité des Fêtes de Lamagistère. Une même envie, des idées et l'énergie des habitants de la commune ont permis de créer l'association qui s'est fixée l'objectif d'animer le village tout au long de l'année grâce à des événements qui, nous l'espérons, fédèreront les magistériennes et magistériens, l'ensemble des associations du village et les communes des alentours.

L'histoire du Comité des Fêtes s'écrit à partir d'une page blanche et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues alors n'hésitez pas à nous faire signe si vous souhaitez devenir membre ou partenaire ou même sponsor !

Une première réunion s'est tenue le Lundi 2 octobre 2023, une occasion de présenter les membres du bureau, Claude DUPUCH, Anthony MANENTE, Audrey CRISTANTE, Kevin MAURY, Hugo DOUSSON et Jade GAURAND mais aussi de revenir sur l'élan d'enthousiasme suscité par la création du Comité des Fêtes.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les 28, 29 et 30 juin 2024 pour la nouvelle Fête du Village de Lamagistère. Et d'ici là, promis, nous vous réservons quelques surprises !



Pour contacter le Comité des Fêtes Magisterien :

Mail : [comitedesfetesmagisterien@gmail.com](mailto:comitedesfetesmagisterien@gmail.com)

Facebook : [facebook.com/ComitedesFetesMagisterien](https://facebook.com/ComitedesFetesMagisterien)

Site internet : [www.comite-des-fetes-magisterien.fr](http://www.comite-des-fetes-magisterien.fr)  
(site en cours de construction)

## PANNEAU POCKET

**Soyez alerté, prévenu, informé.**

Pour mieux vous informer et vous alerter, la commune met gratuitement à votre disposition l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Alors n'hésitez pas, téléchargez gratuitement l'application **PanneauPocket** sur votre smartphone.

Comment utiliser Panneau Pocket



### Site Panneau Pocket de Lamagistère

Lamagistère - 82360  
Info publiée le 15/11/2023

retrouvé à l'arrêt de bus du monument aux morts. Vous pouvez le récupérer au secrétariat de la mairie.

1 allée Louis-Bourgeois  
82360 Lamagistère  
05 63 39 90 11  
mairie-de-la-magistere@orange.fr  
<http://www.lamagistere.fr/>

**Panneau Pocket**

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !

Infos ALERTES AGENDA

Gratuit  
Anonyme  
Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

**ETAPE 1**  
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :

Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

**ETAPE 2**  
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

**ETAPE 3**  
Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'app !

# Vie Locale

## DECOS NOEL PAQUES

Le petit air de fête apporté par les décorations de Noël et de Pâques qui ont égayées notre village, ont été réalisées par le club des cheveux d'argent en collaboration avec des magistériennes qui avaient déjà œuvrées sur les décorations du Noël précédent. Nous les remercions de cette initiative.



## BIBLIOTHEQUE

### Informatisation de la bibliothèque

Par la prise de compétence de la « lecture publique », la communauté de communes des 2 rives va équiper, notre bibliothèque d'outils informatiques.

Ceci facilitera le fonctionnement en réseau de toutes les médiathèques, bibliothèques du territoire des 2 rives.

La mise en commun des fonds documentaires donnera la possibilité à l'usager de réserver un ouvrage ailleurs que sur la bibliothèque de notre village.

De plus, cela permettra une mise à disposition des livres beaucoup plus rapide avec un choix élargi. Nous pourrons être plus réactifs quant à la demande de nouveautés.

Il est important de souligner que cet accès à la culture pour tous est **TOTALEMENT GRATUIT**. Il suffit simplement de remplir un bulletin d'inscription.

Nos 6 bénévoles se feront une joie de vous accueillir.

#### Horaires :

Lundi : 15h-18h – Françoise MARQUES

Mercredi : 10h-12h - Régine VRECH ou Isabelle MANENTE

Samedi : 10h-12h – Patricia PAOLETTI, Marie-Eliette LEVY ou Sylvie VOISIN



# Vie Locale

## ECOLES

Cette année, à l'école primaire, c'est l'isolation thermique par l'extérieur ainsi que le raccordement des panneaux photovoltaïques qui se sont ajoutés aux gros travaux déjà entrepris par la CC2R depuis 2020 dans les deux écoles. Courant 2024, une fois les conclusions rendues de l'étude énergétique qui aura été menée, ce sera le système de chauffage qui sera revu. Tout ceci permettra d'optimiser la performance du bâtiment, de minimiser fortement les coûts de fonctionnement et apportera à vos enfants un réel confort pour étudier dans de bonnes conditions.

Dernièrement, nous avons changé dans la cour des maternelles, le jeu qui était obsolète et nécessitait une maintenance technique trop importante. Cette nouvelle structure (répondant aux normes en vigueur) égayera les récréations de vos enfants et aura coûté 12000€ à la commune.

Enfin, nous remercions le corps enseignant, les employés communaux ainsi que Régine VRECH, adjointe, référente aux écoles, qui mettent tout en œuvre pour que tout se passe bien au sein de nos écoles.

## RENTREE SCOLAIRE

Cette année nous avons 115 élèves inscrits, répartis dans 5 classes, dont les enseignants sont :

- TPS/PS/MS : Mme Natrella
- PS/GS/CP : Mme Faggion
- CP/CE1 : Mme Lécot
- CE2/CM1 : Mme Guionnet
- CM1/CM2 : Mme Salgues



Nous avons deux intervenants : Mme Lamoureux en musique et M. Gomez en sport.

Dans le cadre des JO 2024, notre circonscription a mis en place des défis sportifs. Lors du premier défi, toute l'école a effectué une randonnée dans Lamagistère et nous avons parcouru 246 kms en tout soit 2kms par personne (enfants et adultes).

### Mercredi 20 septembre

Les classes de TPS/PS/MS et PS/MS/CP ont relevé le défi en parcourant 106 kms.

Ils étaient 53 et ils ont parcouru 2 kms.

Quant aux classes de CP/CE1, CE2/CM1, CM1/CM2 ont relevé le défi en parcourant 140 kms.

Nous étions 70 et nous avons parcouru 2kms.

Nous sommes fiers de nos élèves.



**DÉFI**  
*Relevé!*



# Vie Locale

## NOCES DE PALISSANDRE

Le 25 octobre 1958, Maurice et Angèle se mariaient. Ce 25 octobre 2023, soit 65 ans plus tard, monsieur et madame Cassina ont fêté leur noce de palissandre.

Maurice se souvient :

« En rentrant du régiment, c'est en mobylette que je partais de La Magistère pour rejoindre Angèle à Sainte Livrade sur Lot. Peu de temps après, ma mobylette est tombée en panne, du coup, sans aucune hésitation, je demandais sa main à son père qui, pour l'occasion a vendu une vache pour payer le repas de mariage. »

Ils sont montés travailler à Paris pendant 3 mois puis sont revenus à La Magistère en Peugeot 203 pour y rester définitivement.

Maurice fut maçon de 14 à 55 ans puis, vendeur de carrelage à Agen jusqu'à la retraite. Angèle était sa comptable.

Ils ont eu 2 enfants : Christine et Michel, 3 petits-enfants et 7 arrières petits-enfants.

Maurice et Angèle ont profité de leur retraite en voyageant dans différents pays : Corse, Italie, Crète, Sénégal et Egypte.

**Nous leur souhaitons encore de belles années de bonheur.**



## CAFE ON/OFF

C'est un commerce qui manquait depuis plusieurs années et qui, avec l'impulsion des propriétaires des murs et le soutien de la mairie, avait enfin vu le jour le 22 avril 2023. Son dynamique gérant Stéphane CAMILLIERI, avait fait du ON-OFF café un lieu de rassemblement et de convivialité. Malheureusement celui-ci nous a quitté subitement le 17 septembre 2023 à l'âge de 53 ans.



## LAC BLEU DE BERGON

Le lac bleu de Bergon est le premier site le plus fréquenté par les promeneurs de la communauté de communes.

Il est référencé sur le site de randonnées **cirkwi.com**. Vous pouvez consulter la page du circuit autour du lac à cette adresse : <https://www.cirkwi.com/fr/circuit/371030-lac-bleu-de-bergon>

Le saviez-vous ?

Datant de 1972, le lac bleu de Bergon était anciennement une gravière qui a contribué à la surélévation du terrain où est installée la centrale nucléaire de Golfech.

C'est aujourd'hui un lieu de balade tranquille très apprécié des promeneurs.





## SOPHIE CLAEYSSEN Cabinet NeuroDev & Co



Depuis le mois de mai, Sophie Claeysse, psychologue, a ouvert son cabinet NeuroDev & Co au sein du pôle médical. NeuroDev & Co s'adresse à un public varié (enfants, adolescents et adultes), concerné par les troubles du neurodéveloppement : Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA), Troubles Spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie), Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, Trouble de la Communication (dysphasie, trouble de la communication sociale...), Trouble du Développement Intellectuel et Troubles Moteurs (dyspraxie, dysgraphie...). Elle accompagne en parallèle les troubles et particularités de fonctionnement qui pourraient être associés aux troubles neurodéveloppementaux : troubles anxieux, dysrégulation émotionnelle, particularités sensorielles, manque de confiance, manque d'autonomie, Haut Potentiel Intellectuel...

Sophie propose des évaluations à visée diagnostique et fonctionnelle ainsi que des accompagnements psychologiques et psychoéducatifs basés sur une approche cognitivo-comportementale. Elle s'appuie aussi sur la psychoéducation et la métacognition qui permettent à la personne accompagnée de comprendre son propre fonctionnement. Sur demande, elle peut intervenir pour sensibiliser le grand public et les professionnels aux troubles neurodéveloppementaux.

Vous pouvez la contacter à l'adresse mail suivante : [sophie.claeyssen@orange.fr](mailto:sophie.claeyssen@orange.fr)



## UNE ARTISTE REVIENT A LA MAGISTERE

### Retour et Renaissance



Frédérique Manley venait tous les ans passer un mois de vacances chez ses grands-parents à La Magistère. De ces moments Magistériens, beaucoup de souvenirs et beaucoup d'images restèrent gravés en elle.

Autodidacte, elle a toujours dessiné et peint et, malgré des études de pharmacie, elle savait qu'un jour, elle se consacrerait entièrement à une activité artistique. Effectivement, en 2021, elle devient « artiste auteure professionnelle » et, en 2022, elle achète une maison à La Magistère, dans laquelle elle installe son « Atelier côté Garonne » !!! Son inspiration explose, ses souvenirs remontent en surface, elle retrouve ses racines et sa démarche artistique prend réellement un nouveau départ : « C'est un retour et une renaissance ».

D'abord figurative, puis tendance au cubisme et enfin l'art abstrait qui devient sa démarche artistique. Elle est convaincue que l'existence de chacun est parsemée de vide, de lacunes. C'est « Le Noir », ce vide, ce manque qu'elle essaye de combler par la couleur et la construction. Ce Noir, dans ses toiles transparait et parfois s'impose. Il est la base de sa création artistique car, comme elle le souligne en reprenant les mots de Victor Hugo : « Ce n'est que lorsque le ciel est Noir, que nous pouvons voir les étoiles ».



Portrait du 4 Avril  
Huile sur papier  
65x50cm 2023



La Garonne 2023  
Huile sur toile  
70x50cm

## EHPAD



Déjà l'année dernière les animations ne manquaient pas à l'approche de Noël 2022, dont le fameux défilé très prisé avec élection de pulls moches. Une soirée cabaret à suivre.

2023 - Une année qui a permis de renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux lors d'un moment partagé convivial autour de frangipane ainsi qu'une bûche faite maison.



### UN BEL ANNIVERSAIRE

À l'Ehpad les Lilas blancs, les anniversaires hors normes se succèdent. Il faut dire qu'entre Valence-d'Agen et Lamagistère, on ne compte pas moins de huit centenaires. Le dernier en date est celui d'Irène Douhet, née le 1er février 1923, à Saint-Jean-de-Bouzet. C'est sa belle et grande famille, aidée par Michèle Barros et l'animatrice Rachida, qui avait organisé la cérémonie. La décoration reflétait la liesse et la bonne humeur que ses proches voulaient apporter à cet après-midi de reconnaissance. C'est Bernadette, une des trois filles d'Irène, qui s'est chargée du discours retraçant la vie de la centenaire, mère de trois filles, grand-mère de cinq petits-enfants et arrière-grand-mère de sept descendants.



### PRINTEMPS A L'EHPAD DES LILAS BLANCS

Après avoir dignement fêté la Saint Patrick le 16 mars 2023, et sous l'impulsion de l'équipe d'animation, les résidents de l'EHPAD accompagnés de bénévoles, des Randonneurs Tout Terrain (RTT82) et des Blouses Roses, sont partis pour une balade dans les rues de Lamagistère. Balade conviviale où certains ont pu croiser d'anciens voisins, les enfants de l'école, et les saluer, balade qui s'est terminée par un goûter sur la terrasse de la maison de retraite.





## CARNAVAL AUX LILAS BLANCS

Les écoles de Lamagistère, dans leur tour de ville dans le cadre du carnaval, sont venues rendre visite aux aînés ; ils ont chanté, dansé et jeté des confettis et amené toute leur gaieté dans l'établissement

## JOURNEE WESTERN

Une journée « Western », avec repas, déguisements et ambiance musicale de saloon. Menu approprié avec pilons de poulet tex-mex, frites et, bien sûr, brownies en dessert. Pour une vraie fête western, il ne manquait plus qu'un peu de danse chère aux cow-boys, ce qui leur a été présenté par l'association Moissac Country avec les rythmes bien typiques et les pas cadencés où tous ont été invités à participer.



## LA SEMAINE BLEUE

Faisant suite au repas de l'amitié pris à Valence-D'agen, la Semaine bleue a fait étape à l'Ehpad Les Lilas blancs, à Lamagistère, pour la clôture de cette manifestation. Les résidents ont pu partager un repas avec leur famille, en terrasse, grâce au temps estival de ce mois d'octobre.

Pour finir cette journée, Daniel Rebel de Caussade a animé avec son accordéon un moment musical dansant.



# Citoyenneté



## SOUTIEN AUX MAIRES

Comme dans d'autres villes et villages de France, la population s'est réunie devant la mairie pour affirmer son soutien aux maires et aux valeurs de la république.

Cette mobilisation de la population est une réponse pacifique aux actions qui visent à attaquer la démocratie française.

Cette contestation aux symboles de la république n'a pas lieu d'être, elle s'attaque aveuglément et brutalement aux élus, professeurs, forces de l'ordre et de secours, bâtiments institutionnels et commerces.

Pour exemple, Christian Eurgal, maire de Montjoi, a été victime depuis de longs mois de harcèlement, d'insultes et même de menaces de mort, avec en toile de fond un conflit de voisinage pour l'accès à un chemin.

À l'initiative de l'association des maires de Tarn-et-Garonne (AMF 82), du conseil départemental et de la communauté de communes des Deux-Rives, un rassemblement de soutien a eu lieu le 24 juin à Montjoi. Cette initiative a été relayée par Sophie Borderie, présidente du conseil départemental, de Jean Dionis, président des maires de Lot et Garonne.

Les agressions, menaces, intimidations d'élus en fonction ne cessent d'augmenter, fragilisant dangereusement notre démocratie représentative, des dérives inquiétantes et inacceptables.



## CEREMONIES COMMEMORATIVES



Comme chaque année, les commémorations du 08 mai 1945 et du 11 novembre 1918 ont eu lieu en présence de Mr le maire et son conseil municipal, ainsi que quelques magistrétiens venus rendre hommage aux soldats tombés pour la France. Cette année, le 11 novembre célébrait aussi les 100 ans de la flamme du soldat inconnu. A cette occasion, une lanterne a été déposée près de la gerbe traditionnelle.



## ENCOMBRANTS

Uniquement de la ferraille et des objets métalliques

Le ramassage des encombrants a lieu le premier mercredi du mois tous les deux mois. Ceux-ci doivent être sortis la veille du ramassage ou le matin même.

En dehors de cette période, il vous appartient de les apporter à la déchetterie communautaire.

Prochains ramassages 2024 :

- **7 Février**
- **3 Avril**
- **5 Juin**
- **7 Août**
- **2 Octobre**
- **4 Décembre**

**Avant le jour de ramassage  
merci de prévenir la mairie**



## NOS AMIS LES ANIMAUX

Les déjections canines sur la voie publique peuvent faire l'objet d'un procès verbal.

Il est de la **responsabilité du propriétaire de ramasser les crottes de son chien, sous peine d'amende.**

Le montant forfaitaire de celle-ci est fixé par la loi à 135 euros.

Nous vous rappelons toutefois, que **l'achat des sacs à déjection fait partie des frais liés à la détention d'un chien** et qu'il convient aux propriétaires de s'en procurer et de les avoir sur eux lorsqu'ils sortent leur animal.

La commune essaie au maximum de réapprovisionner les distributeurs mais il faut savoir que ces derniers sont uniquement là pour dépanner en cas d'oubli de la part des propriétaires.

## AVERTISSEMENT POUBELLES



La présence de poubelles sur le trottoir est formellement interdite par la loi.

Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750€.

Vous devez sortir votre container la veille au soir du passage de collecte à savoir :

### Poubelle déchets ménagers :

- Le dimanche soir, pour un ramassage le lundi matin

### Poubelle de recyclage :

- Le mercredi soir des semaines impaires, pour un ramassage le jeudi matin.  
(Décalage au lendemain si le jour prévu de ramassage est férié).

**La police municipale de la communauté des communes procède à des contrôles.**

**Si les règles ci-dessus ne sont pas respectées un premier avertissement sera fait par le biais d'une affichette collée sur le container puis une amende sera dressée.**



# Citoyenneté



Pour le bien être des chats et  
pour l'harmonie dans nos communes,  
la stérilisation de nos félins est indispensable

L'association **Les amis des chats** agit dans votre commune. Son objectif est de promouvoir la stérilisation féline afin de réduire la population des chats errants et abandonnés dont la plupart ne trouveront jamais un foyer. L'association travaille sur le terrain avec des programmes de stérilisation et d'identification **PSIR** de chats errants et sauvages. Elle propose aussi une aide financière aux propriétaires de chats pour faire stériliser leurs chats domestiques.



En 2023, notre association a eu la chance d'être retenue pour notre programme de stérilisation de chats errants dans le cadre de France Relance.

## **POUR OBTENIR DE L'AIDE POUR FAIRE STÉRILISER ET IDENTIFIER DES CHATS ERRANTS**

Compléter et renvoyer le formulaire **Demande de programme PSIR pour chats errants**.

Téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS ERRANTS**, disponible dans nos boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor.

L'association vous répondra dans un délai d'une semaine et vous enverra l'Accord de prise en charge des frais vétérinaires.

## **POUR OBTENIR DE L'AIDE À FAIRE STÉRILISER VOTRE CHAT DE COMPAGNIE**

Compléter et renvoyer le formulaire **Demande de bon de stérilisation pour chat de compagnie**, téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS DE COMPAGNIE**, disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor.

Merci de prévoir un délai de 3 semaines pour recevoir votre bon de stérilisation.

## **Notre calendrier est en vente**



L'achat de ce calendrier est une façon de collecter des dons. Ce qui nous permet de soutenir nos programmes de stérilisation de chats errants et de continuer à aider les propriétaires de chats à faibles revenus - Merci.

Au prix de 8€ (+ frais de port), en vente dès maintenant dans nos boutiques bazar de Roquecor et de Lauzerte.

Ainsi qu'en ligne sur [www.les-amis-des-chats.com](http://www.les-amis-des-chats.com)

**SUIVRE ET SOUTENIR LES AMIS  
DES CHATS**

 **@lesamisdeschatsroquecor**

Association loi 1901 no. : W821000447





## 1 AN DE LA PIZZERIA LES 3 PALMIERS

C'est le 24 août, 1 an jour pour jour qu'Handa et Eric ont organisé une soirée anniversaire pour fêter l'ouverture de leur pizzeria « les 3 Palmiers ». Un grand nombre de personnes a participé au repas, avec au menu une succulente paëlla préparée par le traiteur « aux bons coups de fourchette ». Ce fût une soirée très réussie dans la bonne humeur. Handa et Eric ont été ravis de la réussite de cette soirée et nous donne rendez-vous l'an prochain pour fêter les 2 ans de leur pizzeria.



# Artisans- Commerçants Magistériens

Catégorie	NOM	Adresse	Coordonnées
Alimentation	Relais des Mousquetaires SA GERFA	6 rue du 8 mai 1945	05.63.39.77.30
Animation	DISCO MOBIL Jean-Mi 82	Avenue St Michel	05.63.39.08.43
Artisan du Bâtiment - Petit travaux	Jean-Claude BETOUS	35 Rue Pasteur	05.63.39.88.78
Boucherie	L'Étal du boucher Mathias TILLIEZ	Groupe commercial Rue du 8 mai 1945	06.42.22.61.56
Boulangerie	Au repaire du boulanger	Bordeneuve – RD 813	05.63.94.73.10
Broderie Couture	Chic Bobine Céline DOUSSON	Lieu-dit ROUDES	06.87.01.25.06 chicbobine@orange.fr www.chic-bobine.com
	La fabrique de Zazou Isabelle BREARD	5 Avenue Saint Michel	06 28 74 60 51 La Fabrique de Zazou @lafabriquedezazou
Coiffure	LA BONNE'HAIR Carole SOULIER- MARATUECH	Regroupement commercial	05.63.39.88.87
Couverture - Charpente	CHARRIER Thierry	Ribet	05.63.32.08.75 / 06.22.58.43.56
Diagnostics Immobiliers	JLD Diag Immo - Jean-Luc DOTTOR	18 Lieu-dit Ribet	06.81.03.70.97
Ecrivain public	Anaïs SALABERT	Carmentrant	malettreredigee.com
Elagueur	JOULIE Patrick	Ribet	06.80.94.36.38
Electricité Générale	Jean- Louis COUDIN	68 rue de la libération	06.80.13.58.57
	GTZ'ELEC	Rue Pasteur	06.67.37.37.86 gtzelec82@gmail.com
Garage Automobile	GARAGE GERLERO Nicolas	Jouanine	05.63.39.92.58
Gîtes	Les Chambres du Lac Marc LYSTARD	Lieu-dit " Les Religieuses"	05.63.29.20.76 / 06.73.65.22.69
Hôtel - Restaurant	L'Auberge de La magistère P.GREMONT et E.ROBERT	32 Rue de la Gare	05.63.29.68.20
Immobilier	Jean-François CLARY - Conseiller Immobilier SAFTY		06.07.45.57.68
	Sandra CHARLES - Conseillère Immobilière SAFTY		06.75.10.83.77
Maçonnerie	BALAOUI Mohamed	37 Rue de la Libération	05.63.29.18.75
	FINN Stéphane	21 Rue Pasteur	05.63.39.04.65
	GERALDES Frédéric	La Jouanine	05.63.94.18.09 06.83.40.16.79
	PIRIOU Fabrice	Bessou	05.63.94.69.66 06.82.18.83.02



# Artisans- Commerçants Magistériens

Catégorie	NOM	Adresse	Coordonnées
Nettoyage courant des bâtiments	Béatrice LEGRAND	19 Av Saint Michel	06.13.55.95.14
Onglerie	Camélia beauty	Rue de la Libération	06.63.36.69.95
Paysagiste	GARDEN GRASS France NAURY Jérôme	66 Av Saint Michel	05.63.29.20.45
Peintre - décorateur	Denis BISSOLOTTI	"Roudès"	06.17.45.75.90
Peinture et agencement	DALIAS Peinture- Mapé et Jacky Fournès	13 Rue de la Libération	06.43.72.47.76 / 06.37.61.41.19
Pharmacie	Pharmacie des deux Rives Marie FRANCOIS	Groupe Commercial Rue du 8 Mai 1945	05.63.39.90.10
Pizzeria	Les 3 palmiers – Mr et Mme BOUSQUET	Chemin des bourreliers	05.63.94.60.03
Plombier	Jean-Louis COUDIN	68 rue de la libération	06.80.13.58.57
Producteur de fruits	EARL BORDIEU ET FILS	Roustit	05.63.94.51.15
	LES VERGERS D'ANCELIN - Yann CLARA	Lieu-dit Ancelin	05.63.95.79.86
Producteur de légumes	Domaine de Bellevue - M. et Mme CONQUAND Agriculteur BIO	Bellevue	06.86.59.33.22
Restaurant- Salon de Thé	L'ardoise Marine BADENS	8 Rue de la Libération	05.63.39.88.53
Soins de Beauté - Esthétique	BEAUTE D'ETOILE Elodie SOURBIER LETONNELIER	15 Rue de la Libération	05.63.95.36.17 mail : beautedetoiles@outlook.fr site Facebook:beauté d'étoiles
Tabac Presse	Tabac Presse Chantal et Dominique ANTHERIEU	4 rue de la libération	05.63.39.96.88

## Assistantes Maternelles

NOM	Adresse	Coordonnées
BAYLE Valentine	Chemin de Rande	07.86.03.71.98
BETH Camille	6 lieu-dit Ribet	07.72.31.33.24
DELINOTTE Marie Alexandra	86 avenue St Michel	05.63.39.91.56 06.15.94.82.78
GENEIX Virginie	La jouanine	06.98.95.98.65
OLIVIERI Lydie	19b Lotissement Canal des deux mers	07.88.46.17.63
SACHOT Jean	28 Lotissement Les Cèdres	05.63.95.63.89 06.81.05.82.12
VOISIN Sylvie	3 rue de La Roseraie	05.63.29.16.60

Vous êtes commerçant ou artisan magistérien et ne figurez pas sur cette liste ? Merci de faire parvenir vos coordonnées afin de compléter cette liste à : [mairie-de-la-magistere@orange.fr](mailto:mairie-de-la-magistere@orange.fr)



# Portrait

## YVES MICALEFF

Quand on évoque le nom d'Yves MICALEFF, nous vient à l'esprit l'incontournable coque des rois dont il était le maître incontestable et qui avait sa renommée bien au-delà de notre commune.

Yves fait ses débuts dans la pâtisserie à 14 ans en tant qu'apprenti. En 1976, son frère, lui aussi pâtissier, s'installe à Lamagistère et reprend la suite de Mr et Mme RASA. C'est en 1984 qu'Yves et Aline prennent la succession de ce commerce. Lorsque l'heure de la retraite est venue, et que le rideau de la pâtisserie est tombé définitivement il avouait avec nostalgie, avoir vécu une véritable passion pour son métier.

Mais Yves, c'était aussi l'amour qu'il portait à son épouse Aline, avec laquelle ils ont construit une belle famille ; quatre filles et un garçon : Audrey, Elodie, Céline, Pauline et Thomas, qui leur donneront à leur tour cinq petits-enfants : Maxime Hugo Théo Chloé Ylann.

Yves était un perpétuel joyeux, toujours le sourire et le rire facile, il nous manquera.



# Vie Associative

## LES CHEVEUX D'ARGENT

A l'occasion la semaine bleue, 43 personnes du Club des Cheveux d'argent sont parties durant 5 jours à Llioret Del Mar en Espagne. Ils ont visité Barcelone et Pals un petit village médiéval. Le voyage s'est déroulé sous le soleil et surtout dans la gaieté et la bonne humeur de tous. A refaire ! L'année prochaine : le Portugal.

Dans le cadre d'octobre rose, outre 4 à 5 couturières qui ont confectionnées des bonnets, le club avait organisé une journée spéciale filles avec une dizaine d'exposants. L'après-midi la salle était bondée de visiteurs et le soir, l'apéritif dînatoire offert s'est déroulé dans la convivialité avec un défilé de Krystelle, notre miss ronde glamour Occitanie 2023. Nous avons récolté 480€ pour cette belle action d'Octobre rose !

Petit rappel, les cheveux d'argent organisent :

- ✓ Le loto le jeudi après-midi tous les 15 jours,
- ✓ La belote et l'atelier créatif pour décorer notre village, l'autre jeudi,
- ✓ La gym spéciale seniors le vendredi à 9h30,
- ✓ La marche le mercredi matin.
- ✓ Et des sorties d'une journée, repas et voyage.

Venez nous rejoindre quel que soit votre âge !



## ACCA LA MAGISTÈRE

Bonjour à tous, la saison 2022/ 2023 s'est achevée fin juin avec un bilan moyen : 9 chevreuils, 4 sangliers, 23 renards. Le petit gibier est toujours en déclin (plus de lapin, peu de perdreaux), heureusement le lièvre est en hausse mais il faut faire attention à ce que la maladie ne se déclare pas. Je compte sur les chasseurs pour en éliminer quelques-uns. La saison c'est terminée par le repas très réussi et chaleureux, du vendredi de la fête. Nous avons attaqué la saison 2023/2024 avec les tirs d'été. 3 chevreuils, 3 sangliers et 1 renard ont été prélevés.

Je souhaite une bonne saison à tous nos nemrods (Chasseur passionné, très habile) et de joyeuses fêtes de fin d'année à tous.





## L'APE fait sa rentrée

Lundi 16 Octobre, l'APE a fait son assemblée générale.

### Au programme:

- Bilan de l'année 2022/2023
- Election du nouveau bureau
- Projets pour l'année 2023/2024.

Pour l'année 2022/2023, l'APE a organisé :

- 2 lotos
- une vente de sapins et de calendriers

Elle a aussi participé au bus pour les sorties cinéma et rencontre sportive et a offert les confettis pour carnaval ainsi qu'un goûter pour le dernier jour d'école.

### Le nouveau bureau:

- Co-présidente : Christelle GERALDES et Elodie SOURBIER
- Secrétaire : Marie DONZENAT
- Vice secrétaire : Aurore SCHIRO
- Trésorier : Thomas SOURBIER

### Les projets à venir :

- Vente de sapins (ouvert à tous)
- Calendrier

Le nouveau bureau souhaite proposer des actions ouvertes aux personnes extérieurs à l'école.

Retrouvez toute l'actualité sur la page Facebook: APE Lamagistère

Vous pouvez aussi contacter l'association au mail suivant :

[apelamagistere82@gmail.com](mailto:apelamagistere82@gmail.com)



# Vie Associative

## BELOTE MAGISTERIENNE

La première assemblée générale de notre association s'est tenue le vendredi 03 novembre.

Le bureau actuel a été reconduit, à savoir :

- Président : Michel Allanche
- Vice-présidente : Marie-Elise Crémoux
- Trésorière : Claudine Rousseau
- Secrétaire : Renaud Baillé



Lors de cette première saison, nous avons organisé 7 concours entre le 15 décembre pour le premier et le 15 juin pour le dernier. Ils ont lieu le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, l'inscription est de 8 euros par joueur (en équipe constituée).

Cette reprise était très attendue des « beloteurs ». Ceci nous a permis d'avoir une très belle fréquentation moyenne de 42 équipes par concours. A noter que chaque participant ayant une récompense, nous avons alloué un total de 556 lots. Nous remercions l'ensemble des joueurs pour leur présence et leur bonne humeur, ce qui nous permet de faire de ces concours de vrais moments de détente et de convivialité.

Concernant la saison 2023/2024, en raison de la réfection de la salle des fêtes, l'organisation de nos rencontres est suspendue. Nous reprendrons dès que les travaux seront terminés sur le même rythme (3<sup>ème</sup> jeudi du mois).

Toutefois, nouveauté à partir de janvier 2024, nous proposerons une initiation à la belote pour les personnes désireuses de s'adonner à ce jeu. La 1<sup>ère</sup> sera le jeudi 18/01/2024 à partir de 20h30 à la salle des aînés. Pour tous renseignements : Michel Allanche 06 18 97 74 83.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en janvier.



## PETANQUE

Facebook : Petanque Magisterienne



## PECHE

**Président** : Romain Gutierrez  
**vice-président** : Jean-Pierre Hoeppe  
**trésorier** : Cédric Sanchez  
**trésorier adjoint** : Joan Salomé  
**secrétaire** : Hugo Dousson  
**secrétaire adjoint** : Xavier Pietrogiovanna.

**Contact** 06 18 77 62 56

Facebook : Aappma De Lamagistere



## CAP VERS L'AVENIR

55 Rue Pasteur  
82360 LAMAGISTERE  
Tél : 06.80.13.58.57

Facebook : Cap vers l'Avenir

## FOYER MAGISTERIEN

Madame JULIEN  
06.11.61.14.21



# Vie Associative

## VETERANS

Les vétérans magistériens aiment se retrouver pour un match de football et autour de bons repas en toute convivialité. Tous joueurs désirant nous rejoindre sont les bienvenus et peuvent prendre contact avec Jean-Paul ou Thierry.

### Calendrier Vétérans Lamagistère

Saison 2023-2024

Thierry BARRIE 06.70.54.31.64 - Jean-Paul LABERNADE 07.89.33.81.85



MATCHS	DATES	CLUBS	LIEU
1	15.09.2023	La Monjoie	Extérieur
2	22.09.2023	Golfech	Domicile
3	29.09.2023	Brulhois	Extérieur
4	13.10.2023	Astaffort	Extérieur
5	20.10.2023	Castelmayran	Domicile
6	03.11.2023	Lectoure	Domicile
7	17.11.2023	Saint Nicolas de la Grave	Extérieur
8	25.11.2023	LOTO	
9	16.12.2023	LOTO	
<b>TREVE</b>			
10	26.01.204	Lauzerte	Extérieur
11	02.02.2024	SUA	Domicile
12	16.02.2024	Castelmayran	Extérieur
13	01.03.2024	Brulhois	Domicile
14	23.03.2024	LOTO	
15	29.03.2024	La Montjoie	Domicile
16	05.04.2024	Astaffort	Domicile
17	19.04.2024	Lectoure	Extérieur
18	20.04.2024	LOTO	
19	03.05.2024	Golfech	Extérieur
20	17.05.2024	SUA	Extérieur
21	24.05.2024	Saint Nicolas de la Grave	Domicile
22	31.05.2024	Lauzerte	Domicile

## AVENIR MAGISTERIEN



Avec 130 licenciés, l'Avenir Magistérien se porte plutôt bien.

Les séniors de Christopher DEPASSE et Gabriel BAILLE, connaissent un début de saison intéressant. Ils sont leaders de leur groupe C en division 3 départementale avec la meilleure attaque et la deuxième défense de leur groupe.

Les u11 garçons de Salomé BIMBENI font un parcours intéressant et ne demandent qu'à progresser.

Les u7 garçons de Daniel MARSAN, sont en pleine découverte du football et donnent plaisir à regarder jouer.

### Le football féminin et ses 41 licenciées

Les féminines séniors de David KAWA : les "Craquettes", après une saison 2022.2023 excitante où elles ont fini en championnat inter district (82, 31, 81, 32) avec 1 seule défaite, confirment cette année. Elles sont actuellement 1ères invaincu de leur groupe avec la meilleure défense et la deuxième attaque.



# Vie Associative

Les u15 féminines de Tessa VILALTE, font un bon début de saison et pointe à la 3ème place de leur groupe avec la 2ème attaque et la 2ème défense du championnat.

Les u11 féminines de Martine MARSAN, font-elles aussi un bon début de saison avec des résultats plus que positifs.

## Une section féminine récompensée

Après notre gardienne de but Lindsay DAVID qui a été retenue en équipe régionale d'Occitanie u14, se sont 3 autres joueuses, Eloïse LEFEVRE, Soraya GUESMI et Saïra M'HADJI qui connaissent les honneurs du football départemental avec une première détection en u13.

Bravo à elles, ce qui confirme la bonne santé du football féminin à La Magistère.

## Engagement

Que vous soyez fille ou garçon, et nés avant 2018, il est toujours possible de vous engager avec l'Avenir Magistérien. Pour cela, il suffit de se présenter le mercredi à partir de 16 h 00 au stade municipal de La Magistère, ou de contacter le 06.09.05.47.88, ou la page facebook : Avenir Magistérien Football. Les inscriptions sont gratuites, n'hésitez pas à nous contacter.



Le 1er MAI 2024, l'Avenir Magistérien fêtera ses 70 ans. En cette occasion, une grande fête sera organisée au stade municipal dès le matin 10 h 00 jusqu'à tard dans la journée, avec au programme :

- Match des retrouvailles
- Apéritif
- Repas
- Pétanque

Et pour terminer un bal disco animé par le vice-président Jean Paul LABERNADE.

Renseignements et inscriptions aux : 06.83.13.81.58 ou 07.89.33.81.85 ou 05.53.36.36.78



# Vie Associative

## GARONNE TENNIS



La saison 2022/2023 s'est bien déroulée. Le maintien des effectifs (60 inscrits) a permis de continuer à faire vivre l'école de Tennis pour nos jeunes, et également les entraînements pour les adultes.

Pour cela, nous sommes entourés de deux intervenants diplômés embauchés par le Club en tant que salariés en CDD, ces derniers se partageant un volume horaire d'une dizaine d'heures de cours par semaine.

Sur le plan sportif, nous avons organisé les deux tournois phares du Club :

- Tout d'abord, le tournoi Jeunes **Mozaïc** se déroulant en trois phases (balles orange en Février, balles vertes en Avril, et en 15-18 en Juin) avec une quarantaine de participants inscrits.
- Puis le traditionnel tournoi d'Automne pour les adultes qui a réuni une cinquantaine de participants. Ce tournoi a été remporté par Monsieur David PAOLETTI.

Concernant les matchs d'équipe, une équipe féminine a été engagée dans le Challenge organisé par le Comité Départemental et également dans les Raquettes FFT. Elles ont remporté pour la deuxième année consécutive la phase départementale et ont représenté le département dans la phase régionale où elles se sont inclinées brillamment en obtenant la 4<sup>ème</sup> place.

Quant à l'équipe masculine, elle a été demi-finaliste dans le Challenge du Comité Départemental.

Bravo à tous ces joueurs !

Un remerciement à la Mairie pour les Coupes de ce tournoi et le démoussage du court extérieur par les employés municipaux.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au club par courriel : [garonne.tennis@wanadoo.fr](mailto:garonne.tennis@wanadoo.fr).

Responsable du Club : Jean-Pierre GRANIE au 06 63 27 83 36 ou à la Mairie de LAMAGISTERE.

Contacts	Numéro de téléphone	Adresse mail
Président : Jean-Pierre GRANIE	06 63 27 83 36	Jeanpierre.granie@akeonet.com
Vice-Présidente : Céline SEGUIN	06 64 87 06 42	cel.seguin@gmail.com
Vice-Présidente : Sandrine BAUD	05 63 39 93 03	
Secrétaire : Sylvie RENOU	07 87 33 24 61	Lisaben1975@yahoo.fr
Secrétaire Adjointe : Nadine VALEZE	05 63 39 92 74	
Trésorier : Cécile LORIDAN	06 52 06 09 17	<a href="mailto:Loridan.cecile@orange.fr">Loridan.cecile@orange.fr</a>





## MARIAGES

Le 20 mai 2023  
Amandine Paule Marie GARGALLO  
et Miguel Marc LOUVARD

Le 02 septembre 2023  
Manar Narjisse GUIBAOUN  
et Steven Francis Daniel MOREAU

Le 18 novembre 2023  
Célia BARTHELEMY  
et Romain Jacques Fernand BLACHER



## NAISSANCES

Athéna Célia MANGO  
le 04 Février 2023

Zleyven, Jonh, Emile AZAÏS  
le 25 Août 2023

Ylann, Yves, René POUZERGUES  
le 23 septembre 2023

Mia, Océane VERGNON  
le 31 octobre 2023

## DECES



BETOUS Jacques  
90 ans - le 27/02/2023

LESSEUR Jean  
92 ans - le 01/03/2023

ROUTABOUL Savinien Louis Marius  
97 ans - le 09/03/2023

CHAUD Françoise Marie Renée  
83 ans - le 03/06/2023

BEDIN Segundo  
92 ans - le 09/06/2023

BARBE Josette Antoinette  
81 ans - le 27/06/2023

DUTHEIL Philippe René  
66 ans - le 27/06/2023

FONTERAILLE Gérard  
80 ans - le 29/06/2023

FERNANDEZ Maria Luisa  
62 ans - le 28/07/2023

MICALEFF Yves Claude Gérard  
69 ans - le 11/08/2023

WERTHMULLER Jean Henri  
89 ans - le 14/08/2023

LAFORST Marie-Claire Léontine Micheline  
70 ans - le 13/09/2023

DEBRONDE Klauss Peter  
79 ans - le 15/09/2023

CAMMILLERI Stéphane Joseph Arthur  
52 ans - le 17/09/2023

LONGUEVE Francis  
66 ans - le 16/10/2023

SAURY Josette divorcée de Maurice FAGET  
90 ans - le 24/10/2023

BUREAU André Hugues  
90 ans - le 05/12/2023

## EHPAD

ADAMCZAK Hélène  
94 ans - le 11/01/2023

GRIGNON André  
88 ans - le 03/02/2023

FABRY Pierre Louis  
93 ans - le 02/03/2023

JIMENEZ Joseph  
90 ans - le 12/05/2023

GAYRAL Robert  
98 ans - le 22/05/2023

TROUSSEL Irénée Jeanne  
100 ans - le 19/06/2023

IGOUNET Paulette Jacqueline  
79 ans - le 14/07/2023

ROUQUETTOU Odette  
96 ans - le 28/07/2023

CHAUVEY Gisèle Claudine veuve TRABALON Domingo  
94 ans - le 02/11/2023



# Informations Utiles

## BUREAU DE POSTE - MSAP

10 Allées Louis Bourgeat  
Tél : 36.31

Mardi de 13h15 à 17h15

Mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00  
et de 13h15 à 17h15

Vendredi et samedi de 09h00 à  
12h00

**POMPIERS : 18**  
**GENDARMERIE : 17**  
**SAMU : 15**

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### Horaires

Lundi : 15h00 à 18h00

Mercredi : 10h00 à  
12h00

Samedi : 10h00 à  
12h00

## POLE MEDICAL

Rue de la Libération

### MEDECIN

Dr MEYNARD François  
Tél. : 05.63.39.90.28

### INFIRMIERE

Mme BOUTALEB Fatima  
Tél. : 05.63.39.97.57

### CHIRURGIEN DENTISTE

Dr VALEZE Fabrice  
Tél. : 05.63.39.90.48

### KINESITHERAPEUTE

Mr CRUBILE Claude  
Tél. : 05.63.39.09.74

### PSYCHOLOGUE

Cabinet NeuroDev &Co  
Mme CLAEYSSEN Sophie  
Sophie.claeyssen@orange.fr

## SMEP

### Syndicat Mixte d'Eau Potable

Service clientèle  
11 Av du Midi  
82400 GOLFECH  
Tél. : 05.63.39.50.66

Service Dépannage  
Rue Cabarrot  
82400 GOLFECH  
Tél. : 05.63.39.97.17

## MEDICAL PARAMEDICAL

### MEDECIN

Dr RIGAUD Norbert  
Rue Marceau  
Tél. : 05.63.39.92.60

### PHARMACIE DES 2 RIVES

Rue du 8 Mai 1945  
Tél : 05.63.39.90.10

### PSYCHOLOGUE- THERAPEUTE

Mme LOISEAU Nelly  
Place du 14 juillet  
Tél : 06.86.89.55.05

## LES AMIS DES CHATS

Association les amis des chats  
82150 ROQUECOR  
<https://www.les-amis-des-chats.com>  
Association loi 1901 N° : W82100447

## ACCUEIL ET ADOPTION D'ANIMAUX

Refuge Fourrière SPA es Deux  
Rives  
Route du Stade  
82400 GOLFECH  
Tél. : 05.63.39.55.20

## CORRESPONDANT LOCAL

**LA DÉPÊCHE**

Claude DUPUCH

Tél. : 06.12.48.49.87

[claudedupuch@gmail.com](mailto:claudedupuch@gmail.com)

La Magistère Secteur  
Valence d'Agén

# Informations Diverses

Le dépannage à domicile (travaux de chauffage, de plomberie, de vitrerie ou de serrurerie) est généralement à l'origine de problèmes pour les consommateurs. Souvent, il s'agit de trouver un dépanneur dans l'urgence et les professionnels indécents peuvent abuser de la situation de détresse dans laquelle se trouve le consommateur. Soyez vigilant et assurez-vous que l'urgence est réelle.

Afin d'éviter tout problème, avant de contracter avec un professionnel, lisez d'abord cette fiche et ses différents conseils pratiques. En effet, le secteur du dépannage à domicile enregistre des pratiques commerciales déloyales, voire agressives, générées par un certain nombre de professionnels indécents qui méconnaissent souvent la réglementation applicable à ce secteur d'activité.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## FAITES-VOUS DÉPANNER PAS ARNAQUER



### PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ? PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?

#### 10 CONSEILS PRATIQUES

- 1 Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- 2 Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

 DGCCRF  @dgccrf  
[www.economie.gouv.fr/dgccrf](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf)

  
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Signalez votre problème de consommation sur  
[signal.conso.gouv.fr](http://signal.conso.gouv.fr)

Le site, géré par la DGCCRF, vous oriente dans votre démarche et invite l'entreprise à vous répondre ou à corriger le problème.

DGCCRF - septembre 2022

# Informations Diverses

## VICTIME OU TEMOIN DE HARCELEMENT



### 30 20 pour signaler un cas de harcèlement

**Ecoute, conseil et orientation** aux appelants. Numéro gratuit depuis tous les postes, le 3020 est joignable de 9h à 20h du lundi au vendredi (sauf jours fériés) et de 9h à 18h le samedi.

### 30 18 en cas de cyberharcèlement

100% anonyme, gratuit et confidentiel. Disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00. Une équipe dédiée, composée de psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques.

AGRESSIONS, HARCELEMENT OU VIOLENCES ?  
**Tu as besoin d'aide ?**  
VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMERO POUR T'AIDER.

À LA MAISON    SUR LES RÉSEAUX    À L'ÉCOLE

119 24h service  
3018  
3020

## MON ENFANT EST VICTIME DE HARCELEMENT

Si votre enfant subit de façon répétée des violences verbales et/ou morales, des violences physiques, des vols, il est victime de harcèlement.

Aucun enfant, aucun adolescent ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux !

## JE SUIS VICTIME DE HARCELEMENT

Tu es victime de violences verbales, physiques et morales de façon répétée, cela s'appelle du harcèlement. Aucun enfant, aucun élève ne doit subir cela, ne reste pas silencieux !

## MON ENFANT EST AUTEUR DE HARCELEMENT

Si votre enfant est auteur de faits de harcèlement, les conséquences de ses actes peuvent être graves. Il s'agit de comprendre pourquoi il agit ainsi afin qu'il change de comportement. Il faut aussi que les violences cessent, pour l'enfant victime mais aussi pour lui-même.

## JE SUIS TÉMOIN DE HARCELEMENT

Si dans votre établissement ou votre classe, l'un de vos camarades est régulièrement victime de bousculades, brimades, moqueries, agressions et qu'il est mis à l'écart du groupe, il est harcelé.

Le harcèlement n'est pas un jeu : ne restez pas spectateur.

## JE SUIS UN PROFESSIONNEL

Si un élève de votre classe subit de façon répétée des violences verbales et/ou morales, des violences physiques, des vols, il est victime de harcèlement.

Les conséquences peuvent être graves. Il est de votre responsabilité d'agir, ne restez pas silencieux !

# Informations Diverses

## CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS

### Pour signaler les violences sexuelles faites le **119**

Toutes les 3 minutes, 1 enfant est agressé sexuellement en France. Pour agir contre les violences sexuelles faites aux enfants, le Gouvernement lance une campagne de communication nationale.

En France, il faut savoir qu'un enfant est agressé sexuellement toutes les 3 minutes. Au total, c'est 160 000 enfants qui subissent des violences sexuelles chaque année.

Filles comme garçons, de tout âge et de tout milieu social, peuvent être victimes de violences sexuelles. Ces violences sont multiples et entraînent des effets extrêmement graves et profonds pour la santé des victimes, tant sur le plan physique que psychologique.

Face à ce problème, la secrétaire d'État chargée de l'Enfance, a lancé une campagne de communication nationale.

Le but de cette campagne, faire prendre conscience de l'ampleur des violences sexuelles faites aux enfants et apporter des solutions concrètes en matière de détection et de signalement.

Les enfants victimes d'agressions sexuelles se trouvent généralement désarmés, sans savoir vers qui se tourner, ni comment agir.

Afin de surmonter les barrières qui entravent la dénonciation par le grand public, cette campagne rappelle que les enfants ne devraient pas être laissés seuls pour assumer la responsabilité de briser le silence persistant autour des agressions sexuelles.

Au-delà de l'inceste et du viol, il existe d'autres formes de violences sexuelles : exhibition, attouchement, inceste, mutilation sexuelle, harcèlement, visionnage de pornographie, etc.

Pour signaler les violences sexuelles faites aux enfants, pour toute situation d'enfant en danger ou pour demander conseil, il faut composer le 119.

Le numéro d'appel national de l'enfance en danger est ouvert 24h/24 et 7 jours sur 7. Il est aussi possible d'envoyer un écrit au 119 via le formulaire à remplir en ligne ou d'entrer en relation via un tchat en ligne : [allo119.gouv.fr](https://allo119.gouv.fr).

Un dispositif spécifique est disponible sur le site [allo119.gouv.fr](https://allo119.gouv.fr) pour les personnes sourdes et malentendantes.

## Ne restez pas silencieux



## TRI DES DECHETS



Les Tarn-et-Garonnais se sont habitués à trier leurs emballages, mais ce geste n'est que partiellement compris. Un déchet sur trois ne devrait pas être dans la poubelle jaune.

Face à la hausse constante des erreurs de tri : de 20% en 2018 à 30% en 2022, et aux coûts qu'elles génèrent : 600 000 euros en 2022 à l'échelle du département, à la dégradation des conditions de travail qu'elles engendrent pour les agents de collecte et les employés du centre de tri, le Syndicat des Déchets de Tarn-et-Garonne, le SITROMAD et la DRIMM lancent conjointement une grande campagne de communication « Dans la poubelle jaune, on n'a rien à faire ensemble », visant à sensibiliser nos administrés sur les 6 erreurs les plus récurrentes dans le bac de tri :

1. Sacs opaques ou sacs noirs
2. Textiles, Linge, Chaussures
3. Objets en plastique
4. Objets métalliques
5. Seringues usagées
6. Déchets dangereux



# Informations Diverses

## Les Déchèteries Communautaires



### SITE DE VALENCE D'AGEN

Réservée aux particuliers et interdite aux professionnels et collectivités

Peut recevoir différents types de déchets.

Pour **les déchets verts**, nous vous invitons de préférence à les déposer **gratuitement** sur le site de Mesplès à LAMAGISTERE.

 **INTERDITS : pneus, produits inflammables, cadavres d'animaux, déchets ménagers**



Du lundi au vendredi : 9-12h / 14-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Journée continue

du 1er juillet au 2 septembre : 8h à 15h

Fermé les dimanches et jours fériés.

 05 63 39 91 75



Batteries et piles  
Cartons (pliés, vides et non souillés)  
Papiers  
Verres  
Ferraille  
Encombrants (déchets industriels banals, plastiques...)  
Bois  
Mobilier (meubles, canapés, lits...)  
Déchets inertes (gravats **sauf plâtre**)  
DASRI (déchets des activités de soin à risques infectieux)  
Déchets verts (branches, feuilles...)  
Déchets d'équipements électriques et électroniques (petit électroménager, frigo...) cartouche d'imprimante, peinture, produits chimiques, huile végétales et minérales

### SITE DE LAMAGISTERE

La Communauté de Communes dispose d'un second site à Lamagistère, celui-ci est destiné aux services municipaux et aux professionnels travaillant sur le bassin des Deux Rives. Le site est **ouvert aux professionnels et communes**.

Les **particuliers** sont toutefois invités à venir déposer les déchets verts et inertes **gratuitement**.

 **INTERDITS : Plastiques agricoles, pneus, pare-chocs, pare-brise**



Du lundi au vendredi :

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

 05 63 95 87 54



Déchets verts : 30 € la tonne  
Déchets inertes :  
2,5 € le passage pour un camion de poids total à vide de **moins de 3,5 tonnes**  
2 € la tonne pour un camion de poids total à vide **supérieur à 3,5 tonnes**  
Déchets industriels banals (encombrants) : 200 €/tonne – **GRATUIT pour les communes**  
Papiers, cartons, ferrailles : **gratuit**  
Bois brut non traités (planches, palettes...) : 30 €/tonne  
Déchets d'équipements électriques et électroniques : **gratuit**  
Lampes (néon...) : **gratuit**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : <https://www.cc-deuxrives.fr/les-dechetteries/>

# Informations Diverses

## Horaires autocar

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024 desservant notre commune

### LAMAGISTERE-VALENCE-CASTELSARRASIN LIGNE 802

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV	LàV	Me	LàV	Me	LàV	LàV	LMJV	Me
SCOLAIRE		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PETITES VACANCES SCOLAIRES				•			•		•			
ÉTÉ				•			•		•			
LAMAGISTÈRE	Centre			06:55				13:05				18:20
	Saint Michel			06:59				13:09				18:24
GOLFECH	Avenue de la Poste			07:02				13:12				18:27
VALENCE	Rue Jean Moulin			07:07	08:03			13:17			18:05	18:32
	Col J.Rostand					12:12	12:12		17:02	17:02		
	Lycée. J. Baylet					12:21	12:21		17:10	17:11	18:10	
POMMEVIC	Centre Bourg			07:13	08:09			12:27	13:23			18:16
MALAUSE	Av de Toulouse			07:17	08:13	12:31	12:31	13:27		17:21	18:20	18:42
	Saint Jean			07:18	08:14			12:32	13:28			18:21
SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	Chemin Malause	06:28	07:05	07:21	08:17			12:35	13:31	17:25		18:46
	Salle des Fêtes	06:30	07:09	07:24	08:20	12:38	12:38	13:34	17:28	17:28	18:28	18:49
CASTELMAYRAN	Laurenous	06:35	07:13	07:29	08:25			12:43	13:39	17:33		18:54
	D12 Rte de Castel	06:38	07:17	07:31	08:27			12:45	13:41	17:34		18:56
	Villette	06:40	07:19	07:32	08:28			12:46	13:42	17:36		18:57
SAINT-AIGNAN	Mairie	06:42		07:34	08:30			12:48	13:44	17:38		18:59
CASTELSARRASIN	Pl Omer Sarraut	06:51	07:28	07:43	08:39			12:57	13:53	17:47		19:08
	Lycée J. Prades	06:53	07:30	07:45	08:41			12:59	13:55	17:49		19:10

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire du car.

### CASTELSARRASIN - VALENCE - LAMAGISTERE

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV	Me	Me	LàV	LMJV	LàV	LàV	LMJV
SCOLAIRE		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PETITES VACANCES SCOLAIRES				•			•		•		
ÉTÉ				•			•		•		
CASTELSARRASIN	Lycée J. Prades	07:02		07:55	12:10	12:10	13:10	16:10	17:10	18:10	19:05
	Pl Omer Sarraut	07:04		07:57	12:12		13:12	16:12	17:12	18:12	19:07
	Place des Belges	07:06		07:59	12:14		13:14	16:14	17:14	18:14	19:09
SAINT-AIGNAN	Mairie	07:14		08:10			13:25		17:25	18:25	19:20
CASTELMAYRAN	Villette	07:17		08:13		12:24	13:28	16:18	17:28	18:28	19:23
	D12 Rte de Castel	07:19		08:15		12:26	13:30	16:20	17:30	18:30	19:25
	Laurenous	07:21		08:17		12:28	13:32	16:22	17:32	18:32	19:27
SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	Salle des Fêtes	07:28	07:28	08:24	12:26	12:35	13:39	16:29	17:39	18:39	19:34
	Chemin Malause	07:32		08:28	12:30	12:39	13:43	16:33	17:43	18:43	19:38
MALAUSE	Saint Jean			08:33	12:34		13:48	16:38	17:48	18:48	
	Av de Toulouse		07:38	08:34	12:35		13:49	16:39	17:49	18:49	
POMMEVIC	Centre Bourg			08:40	12:40		13:55	16:45	17:55	18:55	
VALENCE	Rue Jean Moulin			08:46	12:46		14:01	16:51	18:01	19:01	
	Lycée. J. Baylet	07:48	07:55	08:50							
	Col J.Rostand	07:53	07:50	08:55							
GOLFECH	Avenue de la Poste				12:54				18:09	19:09	
LAMAGISTÈRE	Saint Michel				12:57				18:12	19:12	
	Centre				13:00				18:15	19:15	

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire du car.

# Informations Diverses

## LAMAGISTERE > MOISSAC > MONTAUBAN LIGNE 801

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	Me	Me	LàV	LàV	LMJV	LMJV	LMJV	LàV	LMJ	MJ
SCOLAIRE		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
PETITES VACANCES SCOLAIRES		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ÉTÉ		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
LAMAGISTERE	Centre	06:05		06:55													
	Saint Michel	06:09		06:59													
GOLFECH	Avenue de la Poste	06:12		07:02													
VALENCE	Rue Jean Moulin	06:18		07:09	08:07												
	Col J.Rostand							12:12	12:13	12:20		16:32		17:00	17:02		
	Lycée. J. Baylet							12:22	12:19	12:11		16:42		17:10	17:12		18:09
POMMEVIC	Centre Bourg	06:24		07:15	08:13			12:30	12:29	12:29		16:52		17:20	17:22		18:19
MALAUSE	Av de Toulouse	06:29		07:19	08:17			12:35	12:33	12:33		16:57		17:25	17:26		18:23
	Saint Jean	06:30		07:21	08:18			12:37	12:34	12:34		16:59		17:27	17:28		18:24
MOISSAC	Col Sainte Famille			07:30	08:27			12:05	12:43	12:44	12:44		17:05	17:05	17:33	17:38	18:33
	Tribunal	06:42	06:42	07:36	08:32	09:15	12:13	12:45	12:46	12:54	16:15	17:08	17:10	17:35	17:41	18:10	18:38
	Cité Scolaire			07:39	08:35	09:19	12:16	12:47			16:18	17:10	17:12			18:13	
	Le Sarlac	06:45	06:45	07:49		09:22	12:19	12:49	12:50	12:59	16:22	17:12	17:17		17:43	18:18	18:41
	Avenue du Chasselas	06:49	06:49	07:55		09:27	12:25	12:50	12:54	13:03	16:27	17:13	17:22		17:48	18:22	18:46
	Mfr	06:51	06:51	07:57		09:29	12:27	12:51		13:05	16:29	17:15	17:24			18:24	
	La Megere	06:53	06:53	07:59		09:32	12:29	12:53	12:58	13:08	16:31	17:17	17:27		17:52	18:26	18:50
LAFRANÇAISE	Camparnaud	06:57	06:57	08:03		09:36	12:33	12:57	13:03	13:12	16:35	17:20	17:31		17:56	18:30	18:54
	Collège						12:36				16:49						
	PI République	07:04	07:04	08:10		09:42	12:40	13:04	13:10	13:18	16:52	17:30	17:37		18:03	18:37	19:00
	Saint-Maurice	07:08	07:08	08:15		09:47	12:45	13:09		13:23	16:57	17:33	17:42			18:42	
VILLEMADE	PI de l'Église					09:55	12:52		13:20		17:04	17:42	17:49		18:13	18:49	19:11
MONTAUBAN	Capou	07:20	07:20	08:26		10:02	12:57	13:21	13:25	13:35	17:10	17:50	17:55		18:19	18:55	19:16
	Saint Theodard	07:25	07:25	08:32		10:06	13:02	13:26	13:30	13:40	17:16	17:55	18:00		18:23	18:58	19:21
	La Fobio	07:32	07:32	08:40		10:14	13:09	13:49	13:39	13:49	17:25	18:04	18:10		18:34	19:10	19:29

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire du car.

■ Circule le mercredi en période scolaire

## MONTAUBAN > MOISSAC > LAMAGISTERE

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	Me	Me	LàV	Me	LàV	LMJV	LMJV	LMJV	LàV	LàV	
SCOLAIRE		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
PETITES VACANCES SCOLAIRES		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ÉTÉ		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
MONTAUBAN	La Fobio			06:28	06:50	07:40	09:15			12:25	12:40	13:15		16:15		17:20	18:20	
	Bourdelle								12:15						17:10			
	Saint Theodard			06:36	06:58	07:51	09:24		12:23	12:35		13:24		16:26	17:18	17:34	18:31	
	Capou			06:40	07:03	07:59	09:28		12:29	12:42		13:28		16:33	17:23	17:40	18:37	
VILLEMADE	PI de l'Église			06:46	07:09	08:05	09:34		12:41	12:50		13:34						
LAFRANÇAISE	Saint-Maurice			07:17	08:13	09:42	09:42		12:46	12:57		13:42		16:45	17:36	17:51	18:48	
	PI République			06:56	07:23	08:19	09:48		12:52	13:03	13:05	13:48		16:51	17:40	17:57	18:53	
	Collège																	
	Camparnaud			07:02	07:29	08:26	09:53		12:56	13:08	13:09	13:53		16:57	17:45	18:02	18:59	
MOISSAC	La Megere			07:06	07:33	08:31	09:57		12:58	13:12	13:11	13:57		17:01	17:49	18:06	19:03	
	Mfr			07:37	08:33	10:00			13:05	13:15	13:14	14:00		17:04	17:52	18:09	19:05	
	Avenue du Chasselas			07:11										17:06	17:55	18:12	19:07	
	Le Sarlac			07:16										17:12	17:50	18:16	19:11	
	Cité Scolaire				07:45	08:40	10:07	12:10	13:11	13:21	13:18	14:07	16:10	17:14				
	Tribunal	07:20	07:20	07:20	07:48	08:42	10:10	12:14	13:14	13:24	13:21	14:10	16:13	17:17	18:05	18:20	19:15	
	Col Sainte Famille	07:24	07:24		07:51	08:45		12:19	13:14	13:26	13:21	14:10	16:19	17:22				
MALAUSE	Saint Jean	07:32	07:32					12:30		13:36			16:28	17:32		18:31	19:25	
	Av de Toulouse	07:33	07:33					12:31		13:37			16:30	17:34		18:32	19:26	
POMMEVIC	Centre Bourg	07:38	07:38					12:36		13:41			16:34	17:38		18:36	19:30	
VALENCE	Lycée. J. Baylet	07:50	07:46	07:45														
	Col J.Rostand	07:45	07:50															
	Rue Jean Moulin							12:45		13:47			16:39	17:45		18:42	19:35	
GOLFECH	Avenue de la Poste							12:50		13:52				17:50		18:47	19:39	
LAMAGISTERE	Saint Michel							12:53		13:54				17:53		18:50	19:42	
	Centre							12:57		13:57				17:56		18:53	19:45	

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire du car.

■ Circule durant la période scolaire

**Gamme tarifaire**

- BILLET 1 VOYAGE 2 €
- CABINET DE 10 VOYAGE TOUT PUBLIC 15 €
- ABONNEMENT MENSUEL TOUT PUBLIC 40 €
- ABONNEMENT MENSUEL JEUNES (-28 ANS) 20 €
- ABONNEMENT ANNUEL TOUT PUBLIC 390 €
- ABONNEMENT ANNUEL JEUNES (-28 ANS) 195 €

**Où acheter son titre de transport**

- À bord du véhicule
- Sur l'application iD Occitanie
- Par SMS en envoyant le numéro de la ligne au 93 777 (dernière minute)

**Contact**

0 806 800 350 Service gratuit + petit appel

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

\* Les tarifs sont en euros TTC.

# Informations Diverses

## AIDES AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES – PERMANENCES MENSUELLES

Mairie de Valence d'Agén  
25 Rue de la République



### Services Fiscaux :

1er mardi de chaque mois de 14h00 à 17h00  
Salle des permanences – Hôtel de Ville

### Mutuelle Personnel Territorial :

Les : 14 septembre et 30 novembre de 10h00 à 12h00  
Salle des permanences – Hôtel de Ville

### Conciliateur de justice :

Un mardi sur deux de 14h00 à 17h00 – uniquement sur RDV au 05 63 29 66 66  
*pas de permanences vacances scolaires y compris juillet/août*  
Salle des permanences – Hôtel de Ville

### S.P.I.P. (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) :

Tous les jeudis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – 05 63 21 01 70  
Salle des permanences – Hôtel de Ville

### ADIL (Association Départementale pour Information sur le Logement):

1er lundi de chaque mois de 14h00 à 16h00  
uniquement sur RDV au 05 63 63 04 68  
Salle des permanences – Hôtel de Ville

### Caisse d'Allocations Familiales :

Tous les vendredis de 9 h 30 à 11 h 30 au C.M.S

### Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles :

3ème mardi et 1er jeudi de chaque mois – uniquement sur RDV au 05 63 66 11 61  
De 14h30 à 16h30  
Salle des permanences – Hôtel de Ville



## TRESORERIE DE VALENCE D'AGEN

<b>Tél. :</b> 05 63 39 55 52	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:t082023@dgifp.finances.gouv.fr">t082023@dgifp.finances.gouv.fr</a>
<b>Adresse :</b> 19 avenue Jean-Baylet 82400 VALENCE D'AGEN	<b>Site web :</b> <a href="https://www.impots.gouv.fr/accueil">https://www.impots.gouv.fr/accueil</a>
<b>Horaires d'ouvertures</b> Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 Mercredi de 8h30 à 12h00 Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15	



## RENOUVELLEMENT DE SES PAPIERS D'IDENTITE

N'attendez pas votre départ à l'étranger pour effectuer votre renouvellement de carte d'identité ou de passeport. **Avant l'été, les délais d'obtention s'allongent, sachez anticiper !**

La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire depuis le 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire et contient une puce électronique. La durée de validité de cette nouvelle carte est de 10 ans. Il n'est pas nécessaire de renouveler l'ancienne de manière anticipée si elle est encore valide (10 ans + 5 ans).

Pour vos démarches vous devez vous utiliser uniquement le site gouvernemental de l'[ANTS](https://ANTS.gouv.fr) pour réaliser votre pré demande, puis vous adresser à la mairie de Valence d'Agén -Service état-civil au 05 63 29 66 66 pour prendre rendez-vous.

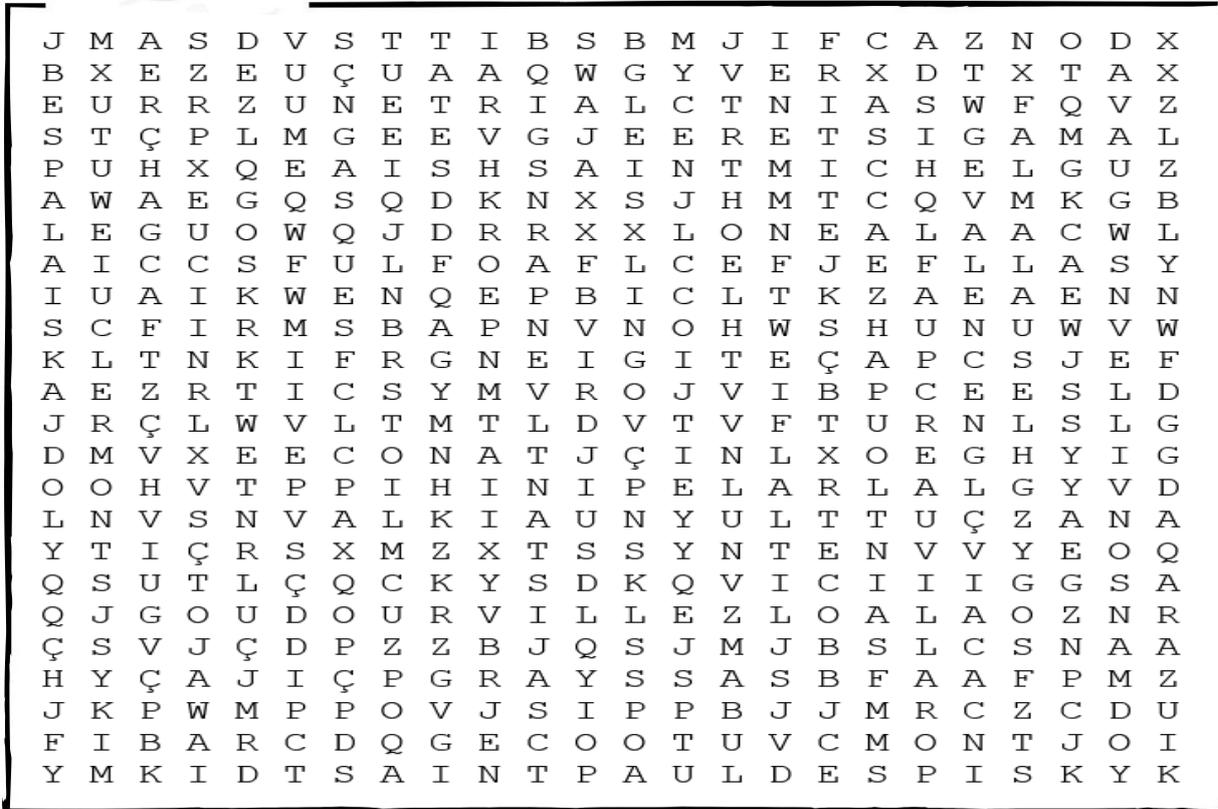


# LA PAGE JEUX

Retrouvez dans la grille les noms des communes de la Communauté des 2 Rives.



## VILLES ET VILLAGES DE LA CC2R



**AUVILLAR  
BARDIGUES  
CASTELSAGRAT  
CLERMONT  
DONZAC  
DUNES  
ESPALAIS**

**GASQUES  
GOLFECH  
GOUDOURVILLE  
GRAYSSAS  
LAMAGISTERE  
LE PIN  
MALAUSE**

**MANSONVILLE  
MERLES  
MONTJOI  
PERVILLE  
POMMEVIC  
SAINT ANTOINE  
SAINT CIRICE**

**SAINT CLAIR  
SAINT LOUP  
SAINT MICHEL  
SAINT PAUL D'ESPIS  
SAINT VINCENT  
SISTELS  
VALENCE**

### TROUVE 7 DIFFÉRENCES



Apprendre d'hier  
Vivre pour aujourd'hui  
Espérer pour demain

Tout ce qui a un début a une fin,  
mais chaque fin est le début  
d'un nouveau départ

**BONNE ANNEE 2024**

